

Talon réponse à renvoyer à  
la CLASS  
Avenue de Stalingrad, 54  
1000 Bruxelles  
Fax : 02/502.98.73  
Courriel : class@laicite.be

Nom : .....  
Prénom : .....  
Association : .....  
Adresse : .....  
CP & ville : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Courriel : .....  
Nbre de personne(s) : .....  
N° de cpte : BE36 0682 2694 6681

PAF (lunch compris)  
10€ en prévente,  
15€ sur place  
(5€ étudiants et allocataires sociaux)

Contact pour tous renseignements :

\* Madame Martine Dedal : 02/513.14.56  
class@laicite.be

En collaboration avec le Réseau bruxellois des hôpitaux publics, la CLASS désire aborder les questions relatives aux souffrances mentales liées au travail.

L'Agence Belga relayait des informations alarmantes provenant du rapport annuel du secrétariat social SD Worx. En effet, ce rapport met en lumière le fait que l'absentéisme total au travail n'a jamais été aussi élevé qu'en 2012. L'augmentation des absences de plus d'un mois à moins d'un an, est générale et visible dans les trois régions et tous secteurs confondus...

Le stress, la pression au travail, la démotivation et le burn-out interviennent comme facteurs explicatifs.

L'absentéisme dans le non-marchand, notamment dans les soins de santé et le secteur de l'aide sociale est le plus élevé.

«La souffrance mentale au travail est parfois due au travail lui-même, mais le plus souvent est due à l'organisation du travail».

Aujourd'hui, le droit à une certaine qualité de vie est devenu un droit inaliénable. La souffrance mentale survient également lorsque l'écart entre les aspirations légitimes du citoyen et la réalité du travail tend à se distendre.

Cette souffrance est insidieuse, car elle provient également d'attentes contradictoires et non dites autour d'une valeur collective et sociale partagée par tous : le travail.

Ainsi, parmi les souffrances émergentes, nous en isolerons trois que nous tenterons de définir dans la mesure où elles ne font pas encore l'objet de définition consensuelle à travers les classifications internationales, à savoir : le stress pathologique - le burn-out - les conséquences du harcèlement moral.

Autour d'un collège d'experts issus du monde médical, paramédical et de l'action sociale, nous tenterons de comprendre les causes de ces souffrances, dans les milieux d'aide œuvrant tant au niveau de la santé que de l'action sociale.

Plusieurs études menées par les Services Publics Fédéraux de la Santé et de l'Emploi seront abordées.

Le burn-out représente un réel problème de santé publique avec de lourdes conséquences pour les travailleurs, les entreprises et la société. Nous tenterons de connaître les pistes d'améliorations, par la formation des managers, règlements sur le bien-être et campagnes de prévention.

Nous présenterons également les moyens thérapeutiques existants et les questions relatives à la reconnaissance de ces maladies professionnelles.



*Les souffrances mentales  
émergentes au travail.  
Quelles causes, quelles solutions,  
quelle prévention?*

Jeudi 12 décembre 2013

De 8h45 à 16h00  
Auditorium Storck,  
rue Ernest Blérot, n°1  
1070 Bruxelles



Éditrice responsable . Hélène Aronis Brykman  
54. avenue de Stalingrad 1000 Bxl